Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1683

Artikel: Nouveau Conseil des droits de l'homme : la force têtue des résolutions
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008959

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Armée cherche mission désespérément

Un rédacteur de *DP* part en campagne. Petit soldat de garde à l'entrée d'une ambassade, il raconte de vive voix deux semaines passées sur le macadam.

Dans l'imagerie populaire, les cours de répétition sont encore associés aux bidasses en vacances. Attente, parties de cartes, beuveries et grandes manoeuvres contre un ennemi imaginaire. Mais la mission de l'armée évolue.

Pour mon sixième cours de répét', je me trouve pour la première fois de ma carrière de soldat engagé dans une vraie mission. Le bataillon de carabiniers 1 est chargé de surveiller certaines ambassades dans la région genevoise.

Lundi 10 heures, dans la plaine du Rhône, une voix s'élève: «mon nom est Bolomey, mon prénom, c'est capitaine!». Le ton n'est qu'involontairement à la plaisanterie. Les cadres sont stressés. Dans 72 heures, les deux cents soldats de la compagnie seront lâchés en pleine ville avec des fusils chargés. Un temps court mis à profit pour réviser les bases et connaître la mission. L'armée a avant tout un rôle d'observateur. En cas de problème, il ne faut pas intervenir mais appeler la police, qui dirige les opérations sur le terrain. Surtout éviter les incidents dans une ville où l'armée n'a pas laissé que de bons souvenirs. L'histoire est tenace.

Jeudi, arrivée à Genève et découverte de nos postes. Me voici six heures par nuit devant la porte d'un immeuble anonyme qui abrite la mission auprès de l'ONU d'un pays sensible du Proche Orient. Un petit bus nous conduit sur place. Il sillonne les rues de la cité de Calvin avec son drôle d'équipage de militaires vêtus de gilets pare-balles et armés de leur fusil. Dans la dense circulation genevoise, les automobilistes nous dévisagent l'air effaré. Les nuits de ce début mars sont aussi glaciales que calmes. Rien à signaler ou presque. Une violente dispute conjugale, un peu de tôle froissée au carrefour. Les militaires informent, la police agit. Les militaires postés ont aussi un rôle dissuasif. Selon la version officielle, l'inactivité autour des ambassades serait donc aussi due à notre présence. Il faut veiller au moral des troupes. L'arme ne peut évidemment servir qu'en cas de dernier recours. Reste qu'elle pèse de tout son poids pendant les longues heures de garde.

Une manifestation est annoncée pour samedi, organisée par le GSsA. Le commandement est inquiet, rappelle que, lors des défilés contre le G8, la police a retrouvé une tronçonneuse dans un caddie. Les organisateurs protestent contre la guerre en Irak, non sans faire quelques amalgames douteux avec le conflit israélo-palestinien. L'armée tient à éviter tout risque de confrontation avec les manifestants. Aux endroits les plus sensibles, les miliciens sont remplacés par la police tandis que d'autres se réfugient à l'intérieur des bâtiments. La démonstration se déroule finalement dans le calme et sans que les militaires ne voient l'ombre d'un drapeau arc-en-ciel.

Notre mission de deux semaines touche à sa fin. Une autre compagnie de miliciens prendra le relais. A Genève, Berne et Zurich, l'armée garde ainsi certains bâtiments officiels depuis 2004 dans le cadre de la mission «Amba Centro». Un engagement d'appui à la police forcément limité tant qu'il sera exécuté par des miliciens. *ad*

La force têtue des résolutions

Parmi les avancées que constitue la mise en place du Conseil des droits de l'homme, les spécialistes ont souligné l'importance de sa convocation régulière et périodique. Le rythme des séances peut paraître bien formel au regard de l'enjeu, c'est pourtant un facteur primordial.

Des participants au travail des commissions onusiennes (il s'agissait de l'Organisation internationale du travail) nous avaient convaincus que le seul fait qu'une plainte ou les conclusions d'une enquête soient portées à l'ordre du jour était pour une délégation un opprobre incommodant, mais encore plus quand, session après session, l'objet ne pouvait pas être liquidé. Le pays visé ne supportait pas l'accusation d'inertie. Certes l'efficacité n'est pas directe comme si le pays visé agissait par conviction et non pas par souci d'apparaître fréquentable. Mais l'exercice est pourtant positif: il maintient la pression; il empêche que des résolutions généreuses, ratifiées par les pays membres, soient considérées comme des garnitures verbales.

La défense des droits de l'homme est de même ordre et plus complexe encore. Le vote quasi unanime de l'Assemblée des Nations unies ne correspond pas au nombre répertorié des pays authentiquement démocratiques. Et l'on sait combien la notion élastique de «sécurité intérieure» justifie tous les abus du pouvoir sur place. Il est d'autant plus important que le Conseil en session régulière redonne son sens plein aux mots. Les dictatures ne tomberont pas au souffle des résolutions. Mais peut-être les omnipotents de la planète découvriront que tout n'est pas possible sur la scène internationale ou des opposants sauront que, condamnés dans leur pays, ils ne sont pas oubliés, ni internationalement abandonnés.

On se félicite que la diplomatie suisse, à l'intérieur de l'ONU, ait pu contribuer à cette avancée et que Genève y soit associée. *ag*